

Semaine de 4 jours : les familles favorables

Le décret pour rendre possible le retour à la semaine scolaire de 4 jours a été examiné par le Conseil supérieur de l'Éducation. Pour en bénéficier, les communes et les conseils d'école doivent demander conjointement, aux services de l'Éducation nationale, l'autorisation de "déroger" à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours, ce que Luzinay a fait en envoyant un courrier dès lundi 16 juin.

Le décret gouvernemental, entré en vigueur en début de semaine, sonne la fin des activités périscolaires. Autrement dit, retour à la semaine de quatre jours de classe en septembre prochain. C'est en tout cas ce qui a été décidé dernièrement en conseil d'école du 9 juin (enseignants-parents d'élèves).

Le sondage effectué auprès des parents est clair : 83 % des familles ayant répondu souhaitent revenir à la semaine de 4 jours.

La décision, si elle devait entrer en vigueur, signerait la fin des nouveaux rythmes scolaires mis en place il y a trois ans dans la



**Annie Bec est adjointe
aux affaires scolaires et à la
jeunesse à Luzinay.**

commune. La fatigue des enfants, qui a été le plus souvent évoquée par les parents d'élèves, aura joué un rôle déterminant dans leur prise de position en faveur de la suppression des cours le mercredi matin. « Le placement des activités périscolaires, après 15h30, à raison de trois séances par semaine pour chaque école (maternelle et élémentaire), n'était pas fait pour améliorer la journée de l'enfant », ont-ils estimé.

Une opération qui ne devrait donc pas, selon toutes probabilités, être reconduite à Luzinay à la rentrée prochaine. Et pour laquelle la municipalité a investi 45 000 € en 2016.